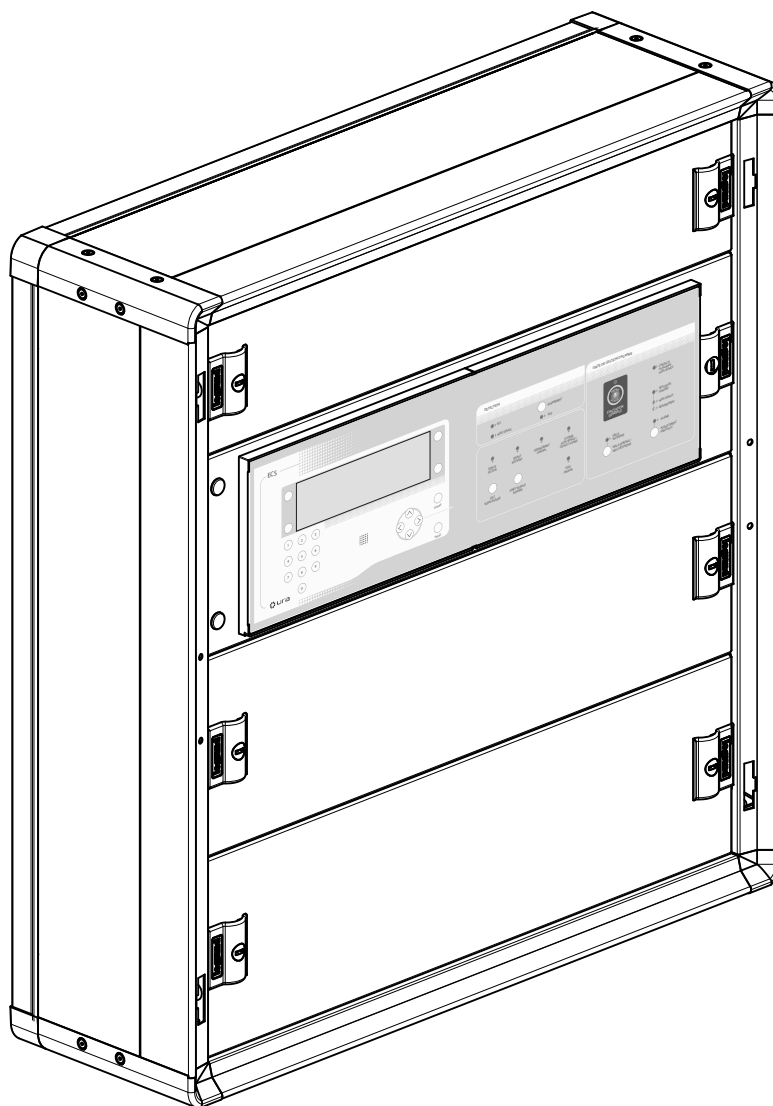


ECS ADRESSABLE

Réf. : 310 005



Notice exploitant



Signification des voyants et commandes de la face avant

BUZZER :

Signal sonore interne

Fonctionne en son discontinu dès l'apparition d'un déclenchement, alarme ou évacuation générale.

Ce signal fonctionne en continu dès l'apparition d'un défaut :

- défaut système,
- dérangement boucle,
- dérangement diffuseur sonore,
- défaut d'alimentation,
- test signalisations.

Voyant FEU

Voyant rouge.

S'allume quand au moins un feu a été détecté.

S'éteint après la disparition du feu et le réarmement.

Voyant HORS SERVICE

Voyant jaune.

S'allume quand au moins un élément (un point ou une zone) est hors service.

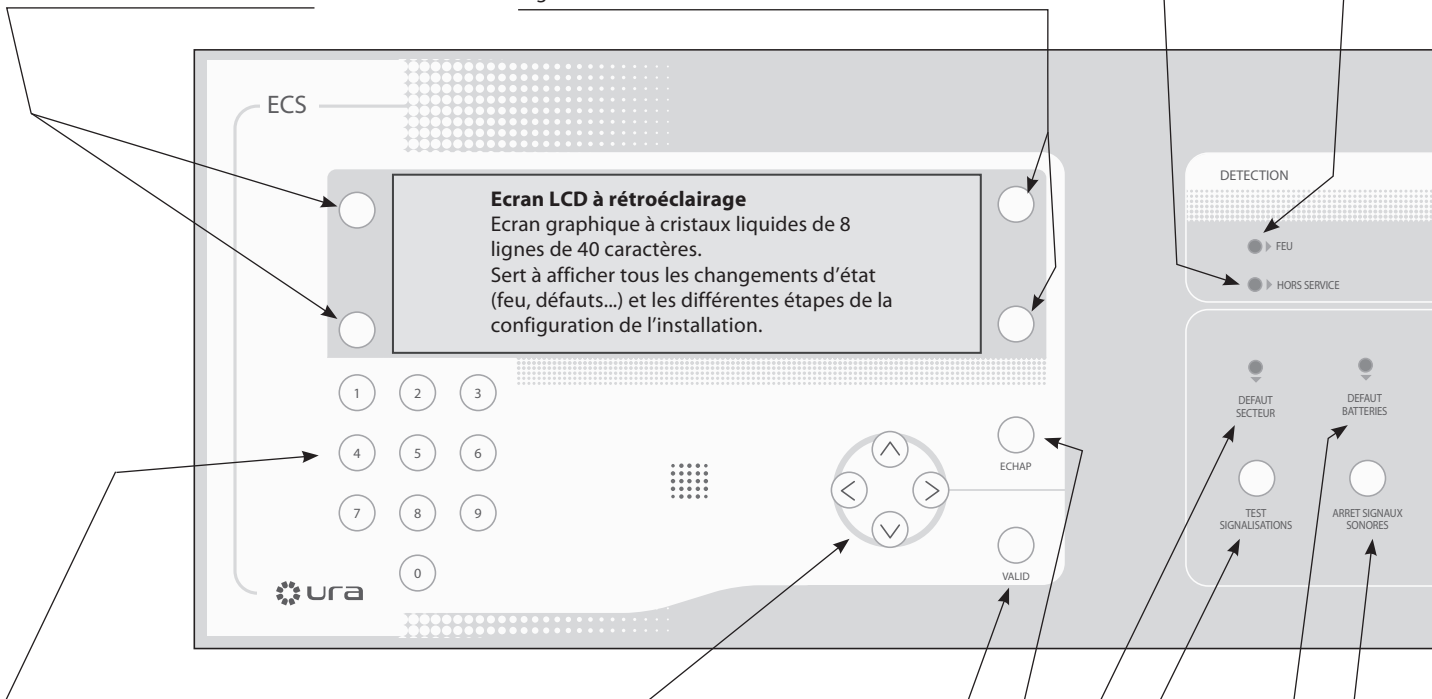
S'allume pendant la vérification de l'installation.

Touches contextuelles

Permettent de réaliser la fonction affichée dans le champ grisé situé à droite de la touche.

Touches contextuelles

Permettent de réaliser la fonction affichée dans le champ grisé situé à gauche de la touche.



Touches 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Ces 10 touches permettent de saisir les codes d'accès et les valeurs de paramètres (date, heure, ...).

Touches ↑ ↓ ← →

Permettent de naviguer dans les menus déroulants et de passer d'un champ à l'autre.

Touche VALID

Permet de valider lors de la configuration de l'installation.
Permet de valider le code d'accès.

Touche ECHAP

Permet de passer d'un menu à son menu père lors de la configuration de l'installation.

Voyant DEFAULT SECTEUR

Voyant jaune.

S'allume en cas de défaut secteur sur l'alimentation interne ou externe.

Voyant DEFAULT BATTERIES

Voyant jaune.

S'allume si l'une ou l'autre des 2 batteries de l'ECS est défectueuse ou non branchée, ou en cas de défaut batteries sur l'alimentation externe.

Touche TEST SIGNALISATIONS

Allume tous les voyants, active le buzzer et le rétroéclairage de l'écran LCD pendant la durée de l'appui.

Touche ARRET SIGNAUX SONORES

Arrête le buzzer de l'ECS.

En cas de non utilisation de l'UGA interne :

Positionner le masque autocollant livré avec le produit sur la partie correspondante du lexan, en face avant. Mettre l'UGA de l'ECS à l'arrêt.

Touche REARMEMENT

Un appui sur cette touche après disparition des causes d'alarme et composition du code d'accès au niveau 2 (3112+VALID) remet en veille l'ECS.

Voyant TEST

Voyant jaune.
S'allume quand au moins une zone est en test.

Voyant EVACUATION GENERALE

Voyant rouge.
S'allume pendant l'alarme générale sur une durée obligatoire de 5 mn.

Touche EVACUATION GENERALE

Un appui de 3 secondes déclenche l'alarme générale.

Voyant CONTACTS AUXILIAIRES HORS SERVICE

Voyant jaune.
S'allume quand le contact auxiliaire est mis hors service (par programmation).

Voyant DIFFUSEURS SONORES HORS SERVICE / DERANGEMENT LIAISON

Voyant jaune.
S'allume quand les diffuseurs sonores et lumineux sont mis hors service (par programmation). Clignote si au moins l'une des deux lignes de diffuseurs sonores présente une coupure de ligne ou un court-circuit, ou en cas de mauvaise tension d'alimentation.

Voyant ALARME

Voyant rouge.
S'allume lorsque le processus d'alarme est en cours ou dès le départ en alarme restreinte.
S'éteint par composition du code d'accès niveau 2 (3112+VALID) suivi :
- de l'acquiescement processus : pendant l'alarme restreinte
OU
- du réarmement : après l'alarme générale.

Touche ACQUITTEMENT PROCESSUS

Uniquement pendant l'alarme restreinte et après composition du code d'accès au niveau 2 (3112+VALID) ;
Pendant l'alarme restreinte, un appui sur cette touche permet d'arrêter le processus d'alarme (en cas de déclenchement intempestif).
En état de veille, un appui sur cette touche permet de réarmer le relais UGA s'il est configuré sur le mode arrêt, après l'acquiescement processus.

Voyant SOUS TENSION

Voyant vert.
S'allume quand le SDI est alimenté (secteur ou batterie).

Voyant SYSTEME HORS SERVICE / DEFAULT SYSTEME

Voyant jaune.
S'allume lors d'un défaut système (défaillance du logiciel, reset) ou perte totale d'alimentation.
S'éteint par la composition du code d'accès niveau 2 (3112+VALID) suivi d'un appui sur la touche "TEST SIGNALISATIONS".

Voyant VEILLE RESTREINTE

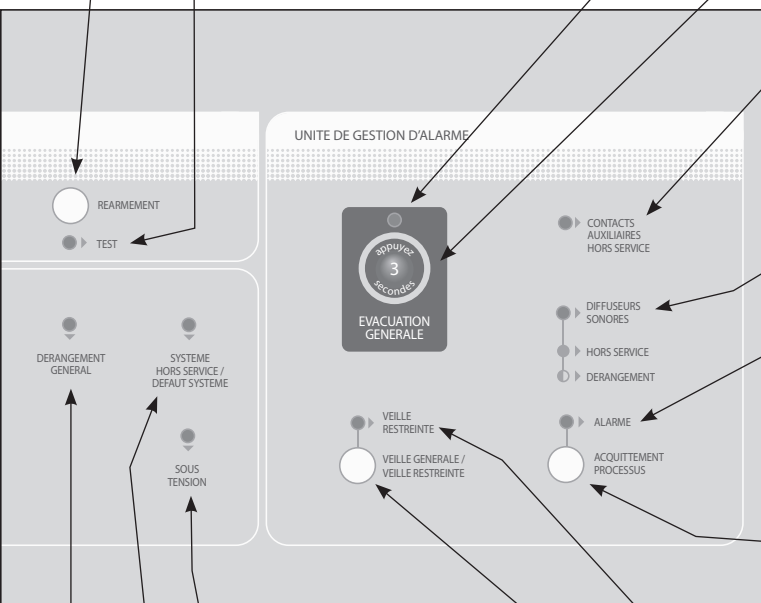
Voyant jaune.
S'allume si l'unité de gestion de l'alarme a été limitée à la veille restreinte. Pas d'évacuation générale automatique.
S'éteint lorsque l'unité de gestion de l'alarme passe en veille générale.

Voyant DERANGEMENT GENERAL

Voyant jaune.
S'allume si au moins un dérangement est en cours sur l'ECS.
S'éteint quand tous les défauts ont disparu.

Touche VEILLE GENERALE VEILLE RESTREINTE

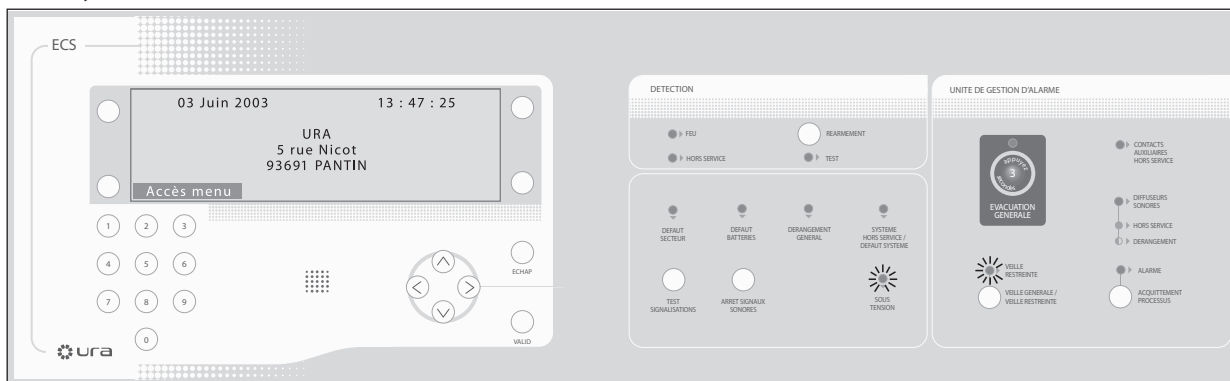
Un appui sur cette touche après avoir composé le code d'accès au niveau 2 (3112+VALID) permet de changer d'état (veille générale/veille restreinte).



Principe de fonctionnement

SYSTÈME EN VEILLE

Seul le voyant vert "SOUS TENSION" est allumé.



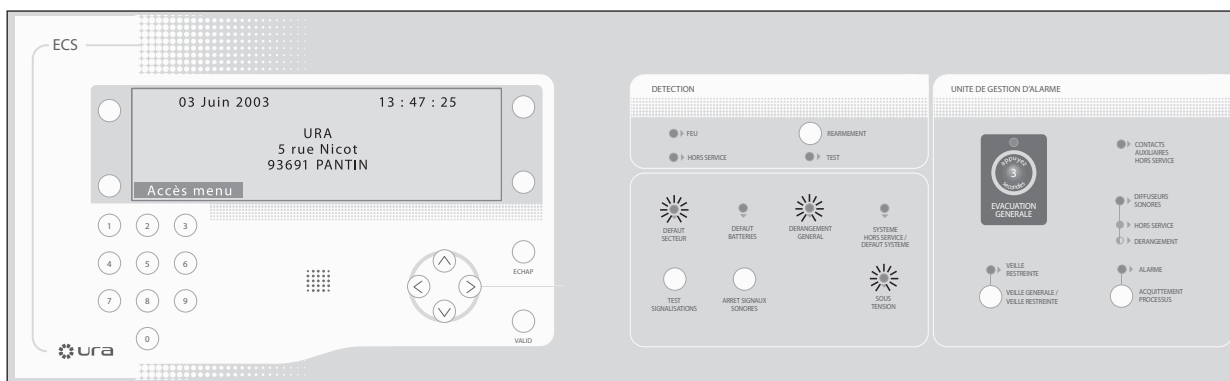
Changement d'état entre VEILLE GENERALE et VEILLE RESTREINTE

- Taper le code d'accès niveau 2 (3112 par défaut) puis appuyer sur la touche "VALID".
 - Dans les 5 secondes qui suivent, appuyer sur la touche "VEILLE GENERALE - VEILLE RESTREINTE".
- Chaque appui sur cette touche change le type de veille. Le voyant jaune "VEILLE RESTREINTE" est :
- éteint en veille générale,
 - allumé en veille restreinte (pas de processus automatique d'alarme générale).

EN CAS DE DÉFAUT

- Le buzzer sonne en continu.
- Le voyant jaune "DERANGEMENT GENERAL" est allumé.
- Les défauts sont affichés à l'écran.

Prévenir le responsable sécurité de l'établissement afin de faire remédier au problème dans les plus brefs délais.

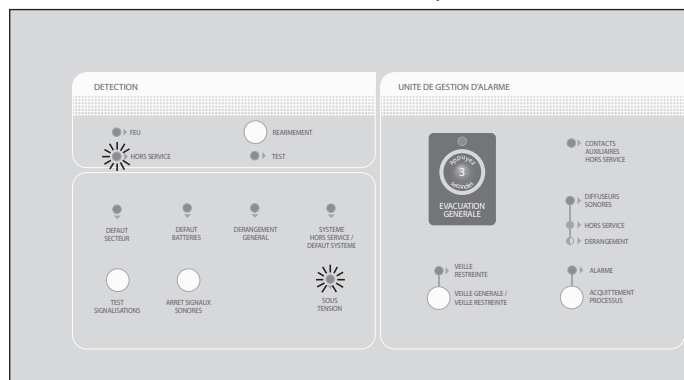


HORS SERVICE

Suite à une mise hors service :

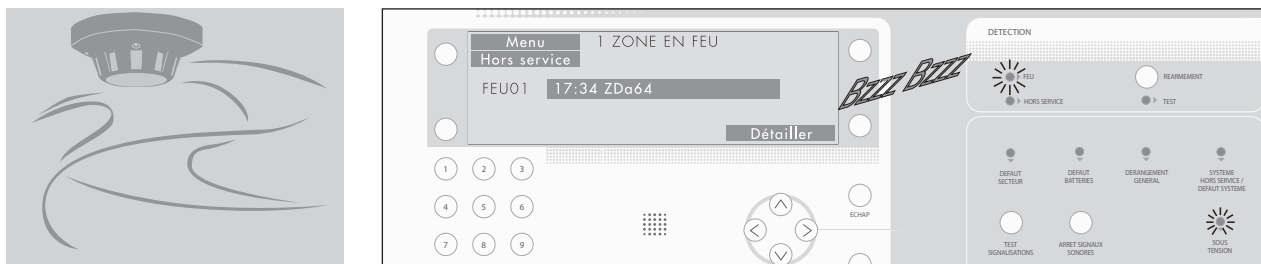
- Le voyant jaune "HORS SERVICE" est allumé.
- Les éléments hors service sont affichés à l'écran.

Pour mettre en/hors service des points ou des zones de détection, des contacts auxiliaires ou des diffuseurs d'évacuation (si l'UGA de l'ECS est utilisée), sélectionner en niveau 2 la touche "Mise en/hors service" puis l'élément à mettre en hors service.



EN CAS DE FEU

• Une alarme restreinte a été déclenchée, soit par appui sur un déclencheur manuel (bris de glace ou coffret à membrane), soit par un détecteur automatique.



Le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" de l'ECS adressable s'allume en fixe et l'afficheur indique la zone en feu.

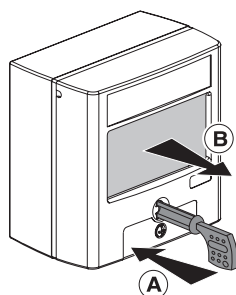
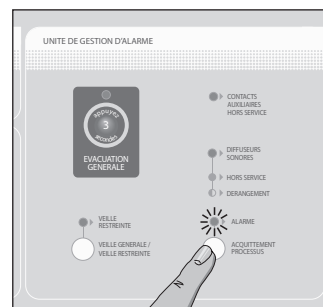
- Seul l'ECS adressable émet un signal sonore (voyant "EVACUATION GENERALE" éteint, sinon voir en page 6).

- 1 - Vous êtes en alarme restreinte pendant un temps pré-réglé de 5 minutes maximum.
- 2 - Repérer le ou les numéro(s) de(s) zone(s) en feu (sur l'afficheur de l'ECS adressable, voir en page 1 de la notice exploitant).
- 3 - Prévenir le responsable sécurité de l'établissement et vérifier l'origine de l'alarme pendant la durée de l'alarme restreinte.
- 4 - S'il s'agit d'une fausse alarme,

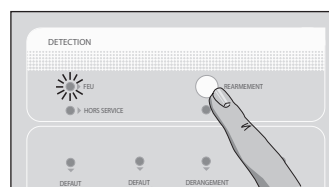
- **acquitter le processus d'alarme :**

- composer le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut),
- appuyer sur la touche "VALID" puis (dans les 5 secondes qui suivent) sur la touche "ACQUITTEMENT PROCESSUS".

L'alarme générale ne sera alors pas déclenchée.



Le cas échéant, remédier à l'incident en procédant au réarmement des déclencheurs manuels.



Enfin, procéder au réarmement de l'ECS adressable : composer le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut) et appuyer sur la touche "VALID" puis (dans les 5 secondes qui suivent) sur la touche "REARMEMENT". Le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" de l'ECS adressable s'éteint.

5 - S'il s'agit d'un incendie,

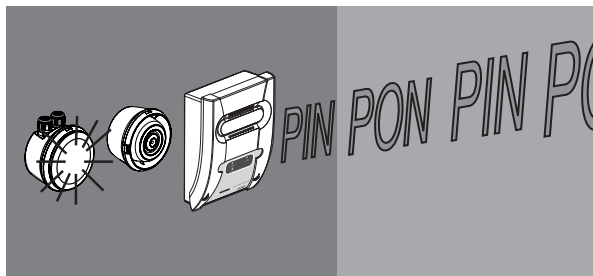
faire prévenir les secours, déclencher l'alarme générale en appuyant sur la touche EVACUATION GENERALE (voir en page 6) et faire évacuer l'établissement.

NOTA : à la fin de la temporisation de l'alarme restreinte et en l'absence d'acquiescement du processus, l'alarme générale est diffusée (voir page suivante).

- Une alarme feu a été déclenchée :

Le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" de l'ECS adressable s'allume en fixe, l'ECS adressable émet un signal sonore et le voyant rouge "EVACUATION GENERALE" est allumé

1 - Vous êtes en alarme générale, les diffuseurs sonores émettent le signal normalisé d'évacuation pendant 5 minutes et les diffuseurs lumineux sont activés.

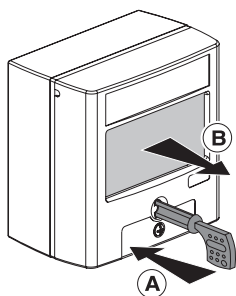


2 - En cas d'utilisation d'un CMSI externe, les zones de mise en sécurité programmées sont activées automatiquement sur le CMSI.

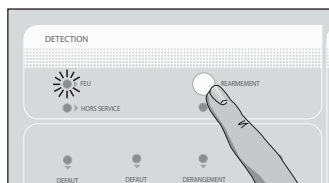
3 - Repérer le ou les numéro(s) de(s) zone(s) en feu (sur l'afficheur de l'ECS adressable).

4 - Prévenir le responsable sécurité de l'établissement ainsi que les secours et **évacuer l'établissement.**

5 - Pour réarmer l'ECS adressable une fois l'incident terminé :



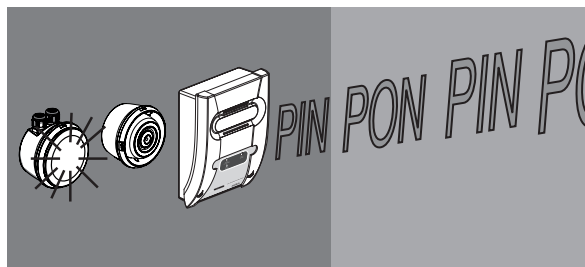
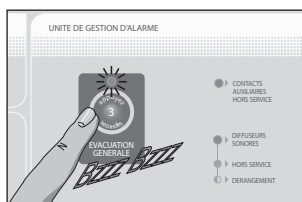
Procéder au réarmement des déclencheurs manuels.



Enfin, procéder au réarmement de l'ECS adressable : composer le code d'accès de niveau 2 (3112 par défaut) et appuyer sur la touche "VALID" puis (dans les 5 secondes qui suivent) sur la touche "REARMEMENT". Le voyant rouge "FEU" de la partie "Détection" et le voyant "ALARME" de l'UGA de l'ECS adressable s'éteignent.

• Procédure manuelle de déclenchement d'alarme générale et de mise en sécurité

Commande manuelle de diffusion de l'alarme générale



En cas d'incident grave, appuyer dans les plus brefs délais sur la touche "EVACUATION GENERALE" pendant 3 secondes.

L'ensemble des diffuseurs sonores et/ou lumineux va fonctionner pendant 5 minutes, invitant le public à évacuer les lieux. Le buzzer de l'ECS adressable sonne en discontinu.

Procédure d'arrêt des signaux sonores

Un appui sur la touche "ARRET SIGNAUX SONORES" arrête le buzzer de l'ECS.

Maintenance

OPÉRATIONS DE VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Ces opérations ont pour objet de s'assurer du bon état de fonctionnement de l'installation. Elles doivent être exécutées de manière obligatoire, avec les périodicités minimales suivantes :

- Périodicité quotidienne :
 - test des signalisations sonores et visuelles de l'ECS adressable (par appui sur la touche TEST SIGNALISATIONS)
 - vérification de l'intégrité des dispositifs de verrouillage des issues de secours.
- Périodicité mensuelle :
 - essai fonctionnel des dispositifs de déverrouillage des issues de secours.
- Périodicité trimestrielle :
 - essai des asservissements tels que : mise en éclairage, ..., à partir d'un point de détection.
- Périodicité semestrielle :
 - essai des portes à fermeture automatique.
- Périodicité annuelle :
 - essai fonctionnel de chaque détecteur automatique et déclencheur manuel.
 - essai des dispositifs de commande.
 - essai de fonctionnement de l'équipement d'alarme.

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

Se référer à la norme NF S 61-933

Afin de maintenir l'installation en bon état de fonctionnement, cet entretien obligatoire doit être assuré :

- soit par un technicien qualifié attaché à l'établissement (en ERT),
- soit par un professionnel qualifié (en ERP, Attention : contrat de maintenance obligatoire).

Il est nécessaire à l'issue d'une période de 4 ans de procéder au changement des batteries.

ATTENTION

Il y a un risque d'explosion si la batterie est remplacée par une batterie d'un type incorrect.
Remplacer les batteries par des batteries de même type homologuées par URA.
L'utilisation de batteries non homologuées par URA entraînera l'annulation la garantie de l'ECS adressable.
Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions de recyclage en vigueur.

ATTENTION : CONTRAT D'ENTRETIEN

Toute installation de détection doit faire l'objet d'un contrat de maintenance par un installateur qualifié (article MS 58 § 3 du règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP).

Pour vous permettre d'assurer cette prestation obligatoire dans les meilleures conditions, URA met à votre disposition l'ensemble complet des moyens qui vous seront nécessaires (y compris la formation technique de votre personnel).



5, rue Nicot - 93691 Pantin Cedex - Tél. : 0810 00 89 89 - Fax : 0810 110 110

DOC. N° LE05806AA

Les indications contenues dans le présent document étant susceptibles d'être modifiées sans préavis n'engagent URA qu'après confirmation.